R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

VILLE DE ROQUEFORT-LA BEDOULE

Département des Bouches-du-Rhône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt deux, le six juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **ROQUEFORT-LA BEDOULE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au centre culturel André MALRAUX, sous la présidence de **Monsieur Marc DEL GRAZIA, Maire.**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de Convocation du Conseil Municipal : le 29 juin 2022.

Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 21
Pouvoirs : 7
Quorum : 15

PRESENTS : M. DEL GRAZIA Marc - M. BECUE Jean-Nicolas - Mme VIAL Marjorie - M. CARPENTIER Gilbert - M. FREY Max - Mme NAUDIN Viviane - M. BELTRANDO Philippe - Mme MORUZZI-COQUELIN Marie-Christine - Mme HOCQUET Marina - M. TARRINI Alain - Mme CALDERONE Brigitte - Mme DALLEST Martine - Mme BAUMLE Patricia - M. DIAS Laurent - M. BOSSELUT Cyril - M. CHABAUD Pierre-Yves - M. COQUILLAT Ludovic - Mme DELEAU Virginie - Mme BONTOUX Jocelyne - M. ENSARGUEX Patrice - M. ORGEAS Jérôme.

Secrétaire de séance :
Virginie DELEAU

PROCURATIONS : Mme DEFRANCE Virginie à M. FREY Max - Mme LAMOTTE Diane à Mme MORUZZI-COQUELIN Marie-Christine - Mme VIET Anne-Marie à Mme HOCQUET Marina - M. VANDEVOIR Marc à M. CARPENTIER Gilbert - Mme FOURNIER Marie-Thérèse à M. ORGEAS Jérôme - Mme DOMANICO Evelyne à Mme BONTOUX Jocelyne - M. PIGNOL Claude à M. ENSARGUEX Patrice.

Pour : 22
Contre : 0
Abstentions : 6
(Mme FOURNIER Marie-Thérèse - Mme DOMANICO Evelyne - M. PIGNOL Claude - Mme BONTOUX Jocelyne - M. ENSARGUEX Patrice - M. ORGEAS Jérôme)

N° DELIB_30_2022

Objet : Prolongation de la convention assistance maîtrise d'ouvrage
Accompagnement en instruction du droit des sols

Rapporteur : Max FREY

VU L'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le code de la commande publique applicable au 1er avril 2019
VU La loi ELAN du 23 novembre 2018 et son décret d'application n° 2019-505 du 23 mai 2019;
VU l'offre d'assistance à maîtrise d'ouvrage – accompagnement instruction droit des sols et le bilan opéré sur le contrat initial,

CONSIDERANT que la Commune de Roquefort la Bédoule a eu recours à cette société sur la période allant du 01/02/2022 au 01/08/2022 pour un contrat de 3 mois renouvelable 1 fois.
CONSIDERANT que sur la période du 1er février au 8 juin 2022, la commune a reçu 82 dossiers de demande relatives à l'occupation des sols et que, seule une partie de ces demandes, a fait l'objet d'une externalisation soit environ 20% des dossiers reçus.
CONSIDERANT que toutes les instructions externalisées sont réalisées dans le respect des dispositions légales de la Loi ELAN
CONSIDERANT que le bilan de cet accompagnement est le suivant :

Hôtel de Ville – Place de la Libération – 13830 ROQUEFORT-LA BEDOULE
Tél. : 04 42 73 21 12

Dossiers	Nombre de dossiers reçus	Dont dossier en instruction externalisée	%
Autorisation ERP*/IGH*	6	0	0,00%
Certificat d'urbanisme	16	7	43,75%
Déclaration préalable	47	8	17,02%
Permis de construire	13	2	15,38%
Total période (commune)	**82**	**17**	**20,73%**

*Etablissement Recevant du Public *Immeuble de Grande Hauteur

CONSIDERANT que cette externalisation de l'instruction a imputé la ligne budgétaire de 65 000€ TTC approuvée lors du Conseil Municipal de février à hauteur de 5000 € TTC soit 7% du budget prévisionnel.

Que l'accompagnement en instruction du droit des sols permettra d'assurer la continuité du service, et permettra à l'instructrice en Droit des Sols récemment recrutée, de prendre en main son poste et de se former aux spécificités techniques de ce métier, il est envisagé de signer une nouvelle convention, pour une durée d'un an renouvelable une fois avec la Société ELVIA Group en lien avec le budget prévu et validé en début d'année.

CONSIDERANT en outre que la prestation de service concerne des missions d'instruction et permettra, une fois par quinzaine, d'accompagner les pétitionnaires dans leurs demandes par la mise en place d'une permanence téléphonique.

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu, après en avoir délibéré,

APPROUVE la convention à signer entre la commune de Roquefort-la Bédoule et la Société ELVIA Group pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage – accompagnement en instruction du droit des sols pour la période du 1er septembre 2022 au 1er septembre 2023.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention ELVIA Group et toutes les pièces relatives à cette affaire.

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le 7 juillet 2022.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif de Marseille peut être saisi par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

LeMaire,

MAIRIE de ROQUEFORT-La BÉDOULE 13 Bouches-du-R.

Marc DEL GRAZIA

AR-Préfecture de Marseille	Acte certifié éxécutoire
013-211300850-20220708-8-DE	Réception par le Préfet : 08-07-2022 Publication le : 08-07-2022

Hôtel de Ville – Place de la Libération – 13830 ROQUEFORT-LA BEDOULE
Tél. : 04 42 73 21 12

Offre Technique et Commerciale

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Poursuite de l'accompagnement
Instruction droit des sols

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

OFFRE TECHNICO-COMMERCIALE D'ELVIA GROUP
WILLIAM BOURGEOIS, DIRECTEUR GENERAL

ELVIA GROUP | 27 rue de la Gare 94230 CACHAN | 01 78 90 59 41
www.elvia-ingenierie.fr

SUIVI DU DOCUMENT ET RESPONSABLE DU PROJET

Suivi du document

Indice	Date	Objet	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
			W.BOURGEOIS	**W.BOURGEOIS**	**W.BOURGEOIS**
A	**31 mai 202**	Projet de marché initial	Signature	Signature :	Signature :

L'actuelle version du document est la version A

Enregistrement

OTC – Roquefort la Bédoule – Poursuite de l'AMO Instruction droit des sols – 310522 A

Responsable du marché

Je soussigné William BOURGEOIS présente cette offre technico-commerciale qui détaille, d'une part, les compétences techniques et méthodologiques et, d'autres parts, les conditions commerciales de la société ELVIA Group pour réaliser cette mission.

Le **31 mai 2022** à Cachan.

Elvia Group
SARL au capital de 12000 €
RCS de Créteil

Siège social :
27, rue de la gare,
94230 Cachan

Siret : 532 584 554 000 28
TVA Intracommunautaire :
FR35532584554
info@elvia-group.fr

TABLE DES MATIERES

1 Présentation de l'entreprise 3
1.1 Mots du directeur général 3
1.2 Présentation de la société 4
1.3 Notre expertise en PLanification territoriale 6
1.4 Présentation de l'équipe projet 7
1.5 curriculum vitae des membres de l'équipe 8

2 Cadrage technico-organisationnelle 15
2.1 Demande client 15
2.2 Contexte reglementaire 15
2.3 Illustration de lexternalisation de l'instruction droit des sols 15
2.4 Démarche générale 16
2.5 methode de travail et positionnement d'Elvia Group 16
2.6 Modalités d'Echanges avec la maîtrise d'ouvrage 17
2.6.1 Suivi des données d'instruction et informations 17
2.6.2 Réunions d'avancement hebdomadaires 17
2.7 Démarche Qualité Elvia Group 18
2.7.1 Maîtrise des livrables 18
2.7.2 Vérification et validation des documents fournis au client 18
2.7.3 Organisation documentaire sur la prestation 19

3 Note technique et methodologique 20
3.1 Cadrage opérationnel 20
3.2 Attributions d'Elvia Group 20
3.2.1 Phase d'instruction 20
3.2.2 Phase de décision et de suivi du dossier 21
3.3 Procédure Qualité Elvia Group 22

4 Proposition de services 23

1 PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

1.1 MOTS DU DIRECTEUR GENERAL

« Depuis plus de 10 ans désormais, Elvia Group accompagne ses clients en tant que bureau d'études pluridisciplinaires, sur des missions très diverses dans les domaines de la protection de l'environnement, la maîtrise des risques et le développement territorial, dont la réalisation de document de planification territoriale.

Aussi, Elvia Group accompagne les collectivités territoriales à travers un prisme technique et méthodologique (je suis moi-même ingénieur généraliste des Mines) dans un souci de bonne maîtrise de la communication avec la maîtrise d'ouvrage.

Surtout la société Elvia Group est en mesure d'accompagner les collectivités sur des sujets variés : La gestion des eaux, la protection du biotope, la réalisation de véritable projet de territoire, les aménagements urbains, la maîtrise des risques naturels et technologiques, gestion du patrimoine, intégration des ENR, etc.

Cette compétence plurielle nous permet d'être force de conseils & propositions avec une vision à la fois prospective/stratégique et opérationnelle (problématique de mise en œuvre). Nous pouvons échanger avec vous sur des sujets au-delà de la maîtrise d'ouvrage.

En ce qui concerne l'instruction droit des sols, l'axe primordiale pour réussir cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage est la maîtrise des procédures d'instruction, la connaissance des documents de planification applicable sur le territoire et des obligations réglementaires.

Elvia Group a réalisé plus d'une dizaine de PLU, trois PLUi et accompagner l'instruction droit des sols de plusieurs collectivités. Notre objectif est de produire en concertation avec les services de la mairie, un service de proximité de qualité, réactif et de favoriser le développement qualitatif de votre territoire. Également, notre objectif est de permettre le respect des objectifs du PADD de type favoriser l'innovation et la création architecturale, favoriser la préservation des éléments historiques, paysagers et naturels constituant votre patrimoine et votre cadre de vie. ***C'est pourquoi Elvia Group sera tout-à-fait en mesure de vous accompagner sur ce projet.***

Notre accompagnement intègre l'ensemble des actions liées à l'instruction droit des sols de l'analyse du dossier à la pré-rédaction des actes. Notre approche est complète et intègre l'ensemble de vos enjeux inhérents à l'activité d'instruction des dossiers.

J'aime à penser que la société Elvia Group se différencie par sa capacité à toujours se remettre en question et à s'octroyer les moyens de sa réussite. Savoir se remettre en question signifie chez nous : déployer des nouveaux outils d'analyse, anticiper les besoins, améliorer notre méthode de travail, innover, se former et surtout partager en équipe tous les jours son avancement et ses difficultés éventuelles pour permettre un traitement rapide de la problématique.

Le contexte évolue, les outils évoluent, les attentes évoluent. Être force de propositions aujourd'hui signifie être capable de prévoir, de proposer des nouvelles solutions, de maîtriser les temps d'échange et d'optimiser les processus de travail.

Je vous souhaite bonne lecture de ce document, je reste à votre disposition pour échanger plus en détails sur nos compétences et nos possibilités d'accompagnement.

Respectueusement,

William BOURGEOIS

Directeur Général

1.2 PRESENTATION DE LA SOCIETE

1.2.1 ELVIA GROUP

Créée en Mai 2011, Elvia Group présente une vision pragmatique et innovante de l'ingénierie de projet au service de l'environnement, du développement territorial et de la maîtrise des risques.

A travers plus de 10 ans d'expertise, Elvia Group a réussi à développer plusieurs types de prestations :

- Prestations d'études techniques et de conformité réglementaire
- AMO en phase faisabilité, programmation & conception
- Externalisation de compétences (HSE – Droits des sols)
- Formation (catalogue de plus de 20 formations différentes)

Nos pôles de compétences présentés de manière détaillée ci-dessous afin de vous illustrer la large gamme d'expertise développée au sein d'Elvia Group.

01. Radioprotection
02. Incendie
03. Risques Industriels
04. Risques naturels
05. Sûreté publique
06. Risques professionnels

01. Etude environnementale
02. Hydraulique / assainissement
03. Sites et sols pollués
04. Pollution de l'air
05. Acoustique et vibration
06. Energie & Dév. Durable

01. Relation publique
02. Tourisme
03. Economie sociale et solidaire
04. Urbanisme pré-opérationnel
05. Planification territoriale
06. Aménagements & Bâtiments

1.2.2 UNE SOCIETE TOURNEE VERS L'INNOVATION

Notre savoir-faire pluridisciplinaire nous apporte une vision globale des besoins de nos clients et également des outils dont ils disposent ; lorsque nous les confrontons des axes d'amélioration apparaissent, et ainsi, nous identifions des produits innovants potentiels à développer. S'en suit une étude de marché et de faisabilité, et, le cas échéant, si l'opportunité le permet, nous intégrons l'innovation dans notre politique de développement.

Aussi, forts de l'expertise technique « métier » du bureau d'études, nos équipes de développement possèdent de nombreux atouts : une vision claire de la finalité « produit », la connaissance du marché et des besoins des clients, la traduction opérationnelle en terme de résultats attendus, d'efficacité et de fonctionnalité.

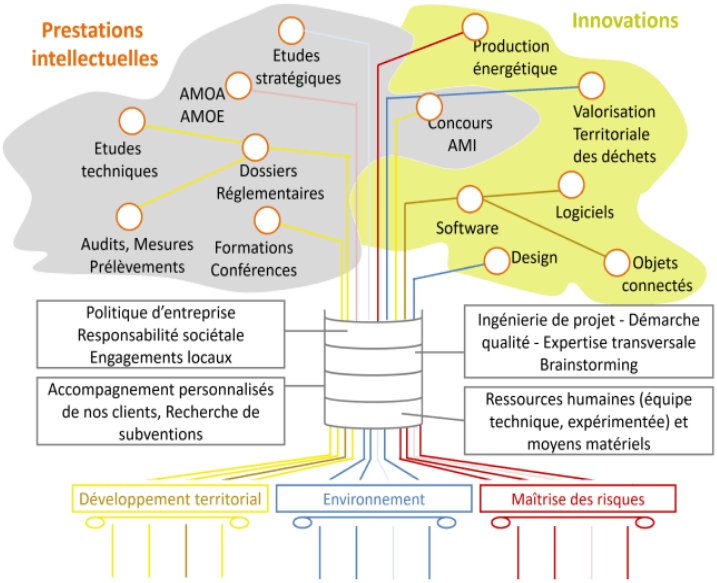

Cette schématisation permet de synthétiser également l'état d'esprit où chaque projet développé appartient à un ensemble plus grand, il est né de l'expérience et son développement apportera de l'expertise aux autres branches

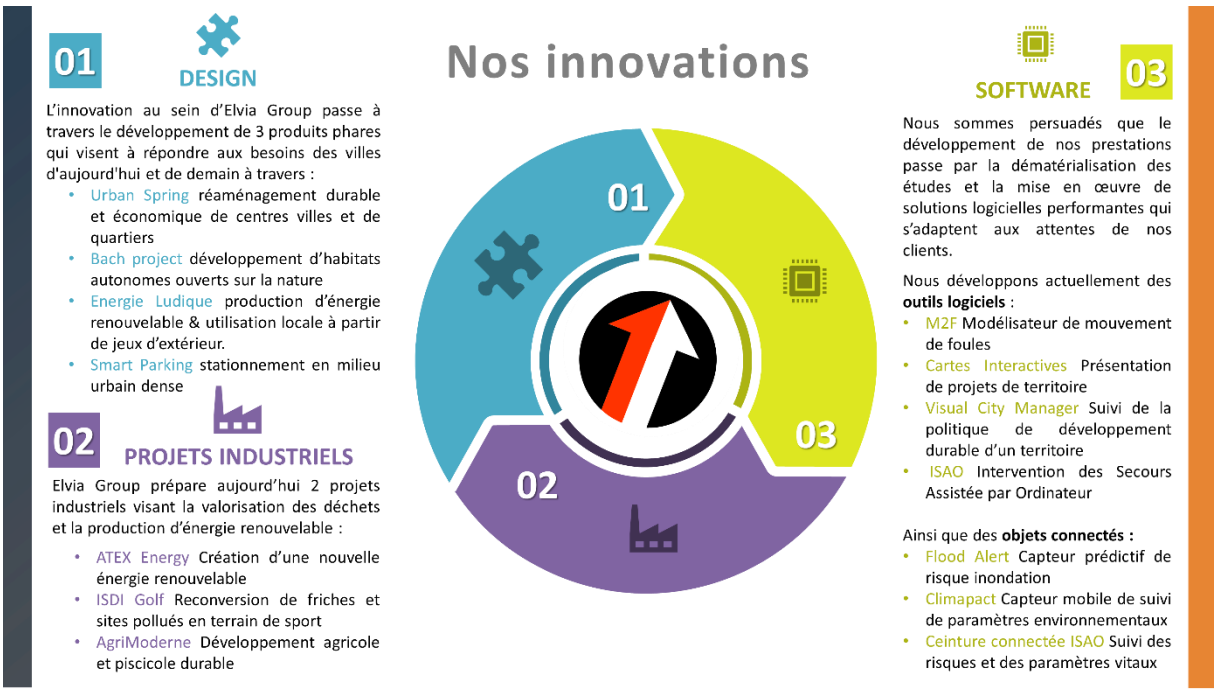

1.3 NOTRE EXPERTISE EN PLANIFICATION TERRITORIALE

1.3.1 NOS POINTS FORTS

Vivre le territoire pour mieux le comprendre

Même si nous intervenons en externalisation droit des sols, Elvia Group présente et propose une approche sensible du territoire dont le travail de terrain est une **étape incontournable qui conditionne la découverte, la compréhension du fonctionnement et des dynamiques territoriales par l'équipe projet**. Dans le cadre du projet, nous envisageons de venir visiter le territoire pour connaître ses particularités, notamment au moment de la réunion de lancement.

Vous accompagner pour lever vos incertitudes et questionnements

L'instruction droit des sols génère très souvent des questionnements technico-juridiques voir parfois même des craintes et des résistances vis-à-vis de telles procédures. Le fait de l'externaliser peut amplifier le phénomène auprès des élus.

Afin de garantir à chaque élu un niveau d'informations similaire et d'assurer pleinement notre mission de conseil et d'aide à la décision **nous avons pour habitude de mettre en place une boîte mails dédiée à l'instruction** afin qu'ils puissent nous faire remonter aisément leurs différents questionnements.

Vous assurer de la visibilité sur l'avancement de nos études en temps réelle

Concernant les procédures d'instruction droit des sols, il est nécessaire de **mettre en place d'une organisation pérenne du projet à travers un pilotage rigoureux de la mission** et ce, dans l'optique d'assurer la tenue du calendrier initial mais également d'éviter toute dérive procédurale.

Pour ce faire, ELVIA GROUP dispose d'un outil de gestion de projet (tableau de bord) lui permettant d'assurer le suivi des productions en temps réel en **définissant la trajectoire à suivre** pour arriver aux livrables finaux dans le respect des délais et budgets impartis et en **identifiant rapidement les éventuels glissements** de calendrier afin d'y remédier et d'apporter les ressources humaines en adéquation.

Mettre en œuvre notre démarche qualité

Afin d'assurer le niveau de qualité requis des documents transmis à la maîtrise d'ouvrage et ainsi optimiser les temps de relecture et de validation, l'ensemble des productions (rapports, support de réunion, compte-rendu, support de communication) feront l'objet d'un processus de vérification et de validation interne. L**a démarche Qualité est détaillée à la suite du document.**

En l'occurrence, en qualité de pilote de la mission et de Directeur du Group, le vérificateur et l'approbateur de l'ensemble des productions seront respectivement Catherine Taramini et William Bourgeois.

Aussi, à travers l'ensemble de ces compétences, la société Elvia Group est en mesure de vous accompagner de manière très opérationnelle dans le cadre de cette mission et au-delà s'il s'en avère nécessaire.

1.4 PRESENTATION DE L'EQUIPE PROJET

1.4.1 ORGANIGRAMME DE L'EQUIPE PROJET

Pour réaliser cette prestation, Elvia Group souhaite mettre en place une équipe de 6 personnes composées de 3 binômes dont les rôles et missions sont clairement établis. L'organigramme de l'équipe projet est le suivant, avec une équipe respectant la parité :

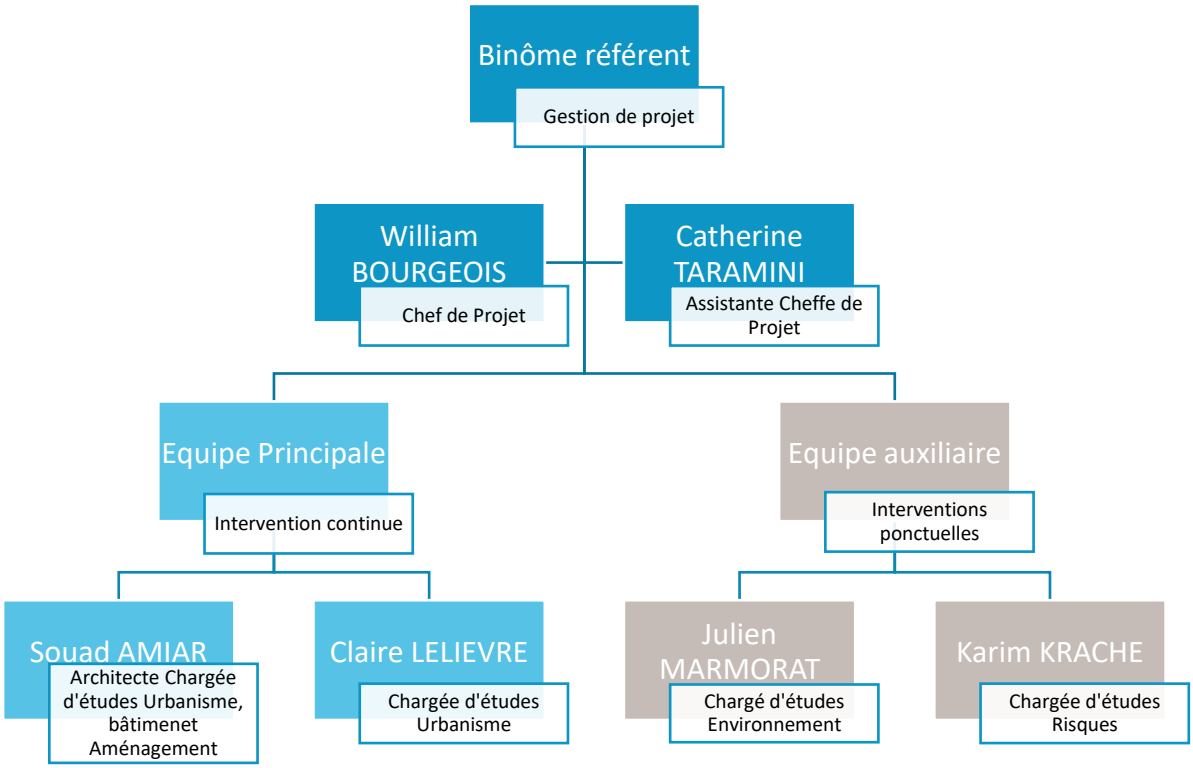

1.4.2 ROLES ET MISSIONS DES INTERVENANTS

Le binôme Référent

- Vérification technique et qualité, approbation des livrables et comptes-rendus de réunion
- Suivi et accompagnement de l'équipe au quotidien
- Interlocuteurs clients principaux – Animation des réunions

Le trinôme de réalisation d'études « Equipe principale »

- Expertises appliquées dans le domaine de réalisation du projet
- Rédaction des études, analyse du contexte technique et réglementaire
- Transcription des éléments de définition du projet en études de programmation opérationnelles
- Interlocuteurs auprès des futurs utilisateurs
- Participation à l'ensemble des réunions et rédacteur des comptes-rendus de réunion

Le binôme équipe auxiliaire

- Apport d'expertise ponctuelle sur des sujets potentiellement sensibles
- Rédaction de notes internes intégrées dans les études de programmation
- Destinataires de l'ensemble des comptes-rendus & Support de l'équipe principale

1.5 CURRICULUM VITAE DES MEMBRES DE L'EQUIPE

1.5.1 WILLIAM BOURGEOIS

Directeur Général, Ingénieur Généraliste des Mines

Compétences

Technique : Maîtrise des risques, Environnement, Ingénierie du bâtiment, Aménagement du territoire, Urbanisme, Dialogue territorial Sûreté, Ingénierie nucléaire, Radioprotection, Acoustique, Efficacité énergétique, Modélisation 3D, Gestion des pollutions

Projet : Encadrement d'équipe, Gestion d'affaire, Identification des risques projets et des données clefs, Vue d'ensemble

Rôle au sein d'Elvia Group

William BOURGEOIS est le principal superviseur des études techniques réalisées au sein de la société Elvia Group. Son expertise technique s'étend sur l'ensemble des domaines de compétences de la société (IUrbanisme, Risque et environnement)

Avec une forte implication tout au long de la mission, William BOURGEOIS accompagne les chargés d'études pour en assurer la réussite.

Principales références (parmi près de 500 projets)

2021 : Aigues Mortes – Instruction droit des sols – Chef de Projet
Mission d'AMO de la collectivité d'Aigues Mortes dans le cadre d'une externalisation de l'instruction droits des sols permettant à la collectivité de mieux maîtriser ces problématiques liées au mouvement de personnels et d'assurer la continuité du service d'instruction

2017-2020 : PLUI Communauté de communes des Collines du Perche – Chef de Projet
Réalisation d'un PLUi sur les 16 communes du territoire des Collines du Perche sur une période de 3 ½ ans. Réalisation de l'ensemble des pièces du dossiers, autorisations environnementales, demandes de dérogation et mise au format CNIG.

2017-2020 : PLUi Communauté de Communes Val de Gâtine – Chef de Projet
Réalisation de 2 PLUi sur les territoires de l'Ex Communauté de Communes Val d'Egray et de l'Ex Communauté de Communes Gâtine Autize sur une période de 3 ½ ans. Réalisation de l'ensemble des pièces du dossiers, autorisations environnementales, demandes de dérogation et mise au format CNIG.

Expériences

2016	Université Paris Saclay	Enseignant vacataire de l'environnement et la maîtrise des risques
2015	ANRU	Ateliers de la préfiguration de l'Institut de la Ville Durable (IVD)
2014	Vivapolis	Intégration d'Elvia Group en tant que membre de Vivapolis
2011	Elvia Group	Création et direction
2010	Aétis Ingénierie	Chargé d'affaires Environnement, Sûreté & Sécurité
2008	Cerap IDF	Chargé d'affaires grands comptes

Formations et Qualifications

2012	SEFTIM	Analyse et étude technique risque foudre
2011	ADEME	Formation Bilan Carbone
2008	Mines d'Alès	Ingénieur généraliste, major du département Management des Risques et Protection de l'environnement

1.5.2 CATHERINE TARAMINI

Directrice du Personnel – Gestion de projets, Master en développement économique et touristique

Compétences

Technique : Hygiène Sécurité Environnement en industrie pharmaceutique, sites industriels et logistique, SSIAP 3, Sécurité Incendie, Risques Professionnels, Risques Psychosociaux, Sûreté évènementielle, Veille juridique, Relation publique, Communication,
Projet : Chef de projet, chef d'équipe, relation avec les entreprises extérieures, Suivi et gestion de prestation d'externalisation HSE, reporting, animation de comité de suivi

Rôle au sein d'Elvia Group

Catherine TARAMINI apporte à la société son expertise primordiale en termes de gestion d'équipes, gestion de projets, logistique et communication. Elle présente une expertise technique très complémentaire avec William BOURGEOIS avec des connaissances techniques appliquées aux activités quotidiennes, à la qualité et aux gestions de procédures.

Dans le cadre de cette prestation, elle apporte son soutien et son expertise pour accompagner le chargé d'études dans sa mission. De nature communicante et entreprenante, Catherine formera un excellent duo avec William BOURGEOIS dans l'accompagnement de l'équipe technique.

Références

2021 : Aigues Mortes – Instruction droit des sols – Assistante Cheffe de Projet
Mission d'AMO de la collectivité d'Aigues Mortes dans le cadre d'une externalisation de l'instruction droits des sols permettant à la collectivité de mieux maîtriser ces problématiques liées au mouvement de personnels et d'assurer la continuité du service d'instruction
2017-2020 : PLUI Communauté de communes des Collines du Perche – Assistante Cheffe de Projet
Réalisation d'un PLUi sur les 16 communes du territoire des Collines du Perche sur une période de 3 ½ ans. Réalisation de l'ensemble des pièces du dossiers, autorisations environnementales, demandes de dérogation et mise au format CNIG.
2017-2020 : PLUi Communauté de Communes Val de Gâtine – Assistante Cheffe f de Projet
Réalisation de 2 PLUi sur les territoires de l'Ex Communauté de Communes Val d'Egray et de l'Ex Communauté de Communes Gâtine Autize sur une période de 3 ½ ans. Réalisation de l'ensemble

Expériences

2014	Elvia Group	Directrice du personnel – gestion de projets
2011	ONIRIUS	Directrice, société spécialisée en développement territorial
2001	SEMGEST	Directrice société économie mixte, espace culturel & développement territorial
1997	Comité département du tourisme 94	Responsable communication et programmation

Formations et Qualifications

2011	Paris Sorbonne	Master développement et aménagement économique et touristique des territoires

1.5.3 SOUAD AMIAR

Chargée d'études Bâtiments durables – Architecture - Urbanisme

Compétences

Technique : Architecture et patrimoine, Ecoquartier Bâtiment, Suivi de chantier, Dessin technique, réalisation de plans sous Autocad, Documents administratifs de la construction, urbanisme, aménagement urbain, planification urbaine, droit de l'urbanisme, droit des sols, technique du bâtiment
Projet : Chargée d'études, Audit terrain, Accompagnement suivi de Chantier, Dessin 2D er 3D, Etudes d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'assistance à maîtrise d'œuvre, Programmation

Rôle au sein d'Elvia Group

Souad présente les compétences pluridisciplinaires recherchées au sein de la société Elvia Group, à savoir des compétences techniques, organisationnelles et humaines lui permettant d'être flexible et opérationnel sur des sujets assez divers comme l'architecture, la planification territoriale et l'instruction droit des sols.

A travers des compétences techniques du bâtiments et d'urbanisme, Souad présente une expertise très intéressante dans l'optique de réaliser des études de programmation.

Références & Expériences

2019 Mairie du Blanc-Mesnil – Service Urbanisme

Chargée des autorisations aux droits des sols -Assistance à maîtrise d'ouvrage – Elaboration d'un cahier de recommandations architecturales à destination des promoteurs

2018 Société OXIUM GROUP

Dessinatrice projeteuse

2017 BET d'architecture et d'urbanisme Espace

Elaboration de dossiers de plans accompagnés d'une modélisation 3D à l'aide de REVIT pour la réalisation de maisons individuelles et de logements collectifs

2015 Entreprise Travaux Publics, Bâtiments & Hydrauliques (Algérie)

Esquisses et plans (TCE) pour des projets de type individuel, collectif et équipements publics, réunions de chantiers, travaux VRD (études, plans et suivi)

Formations et Qualifications

2019	Université Paris Est Marne-la-Vallée	Diagnostic historique et aménagement urbain
2018	Université Paris XIII	Master 1 Histoire, sociétés et cultures
2017	Université de Tizi-Ouzou	Master 2 Architecture

1.5.4 CLAIRE LELIEVRE

Chargée d'études Urbanisme Planification territoriale

Compétences

Technique : Planification territoriale, Diagnostic du territoire, Cartographie, Instruction droit des sols, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, Réhabilitation de site, réalisation de plans

Projet : Interlocuteur technique, relation clients, animation de réunions, Gestion de projet, Réalisation d'études, Rigueur Scientifique,

Rôle au sein d'Elvia Group

2021 Chargée d'études Urbanisme Forte d'une expérience réglementaire et opérationnelle en urbanisme, Claire participe à un grand nombre de projets en planification territoriale et urbanisme réglementaire.

A travers une expertise complète en urbanisme, aménagement et habitat, Claire accompagne nos clients de manière rigoureuse et technique.

Expériences

Avril 2020 ›RESPONSABLE DU SERVICE URBANISME – Mairie de Montagny (69700)

Gestion des autorisations des droits des sols, instruction des DP, permanence avec le public, suivi des opérations de maintenance et contrôles réglementaires des ERP, suivi de la révision du PLU, rédaction d'arrêtés et délibérations.

Avril 2019 CHARGÉE D'ÉTUDES COPROPRIÉTES DEGRADÉES- Urbanis, Lyon

Rapport d'enquête habitants sur 13 copropriétés en Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, avec contributions aux volets techniques, juridiques, et audit de gestion.

2017 ASSISTANTE DE COMMISSION - L'Atelier d'Urbanisme, Perpignan

Diagnostic d'un site de projet de réhabilitation, restitution de visites de terrain, réalisation d'esquisses et de plans. Rédaction de comptes-rendus. Mise en place d'expositions.

2014 CHARGÉE D'ENQUÊTE - CAUE de Vaucluse, Avignon

Dans le cadre de l'étude préalable à l'Opération Grand Site de France, sur le site de Fontaine-de-Vaucluse, relevé de questionnaires touristes/habitants, inventaire de l'offre d'hébergements, cartographie des chemins de randonnées.

2013 ASSISTANTE ADS - Service urbanisme, mairie de Villeneuve-lès-Avignon

Suivi des procédures d'instructions des demandes de permis de construire, applications des règles de droits des sols.

Formations et Qualifications

2019 **Université de Perpignan,** Master 2 Urbanisme Habitat et Aménagement

2017 **Université Paul Valéry de Montpellier,** License Géographie Aménagement

2014 **Aix-Marseille Université,** DUT Carrières Sociales, Option Gestion Urbaine

1.5.5 KARIM KRACHE

Chargé d'études Risques industriels & Naturels

Compétences

Technique : Management des risques, Analyse de risques industriels professionnels et environnementaux, Modélisation d'accident (incendie, explosion, dispersion), Analyse des Modes de défaillance, de leurs effets et de leur criticité (AMDEC), Etude des risques d'incendie, Etude ATEX, Etude de danger

Projet : Interlocuteur technique, relation clients, animation de réunions, Gestion de projet, Formation et sensibilisation, Réalisation de plan de prévention

Rôle au sein d'Elvia Group

2019 Chargé d'études Risque Industriels & Naturels Principales missions réalisées : Etude de sûreté de site aux risques naturels, technologiques et publics - Etudes pluridisciplinaires (Incendie, ATEX, ROA) chez Cartier – Réalisation d'études de danger ICPE, Analyse de risque et mise en conformité de laboratoires pour le compte des Armées (USID Villacoublay) – Etude de gestion des déchets chez GEREDIS

2018 Chargé d'études Risques industriels en Externalisation au sein du groupe SAMES – KREMLIN Expertise en Environnement et Risques industriels applicables sur l'ensemble du site

Expériences

VINCI Construction International Network (siège) – Paris 2016 – 2018

Chargé prévention et développement durable

Mission : participation à la politique prévention du groupe en suivant les indicateurs et en accompagnant les QSE terrain, en charge de plusieurs projets pour aider le pôle HSE à la transition digitale.

Prévention Santé Sécurité - Management de projets digitaux - Environnement

Schneider-Electric (TRANSFO SERVICE) – Arles 2016 6 mois

Assistant QSE

Mission : Accompagnement du responsable QSE du site au renouvellement de la certification MASE. Renouvellement de la certification MASE - Management santé sécurité – Environnement

CHRU de Nancy – équipe d'hygiène et de veille sanitaire – Nancy 2015 3 mois

Stage HSE

Mission : mise en place d'une étude sur les techniques d'échantillonnage pour le prélèvement et l'identification d'espèces bactériennes présentes dans les lavabos d'hôpital.

Formations et Qualifications

2017 **IUP SANTE MONTPELLIER,** Master analyse et gestions des risques environnementaux, sanitaires et professionnels

2015 **Sciences de l'ingénieur, faculté de médecine de Lorraine** - Licence en ingénierie du médicament

1.5.6 JULIEN MARMORAT

Chargé d'études ERisques et nvironnement

Compétences

Technique : Management de projets, diagnostics territoriaux, SIG, Droit de l'environnement, Urbanisme, gestion des risques, Elaboration d'enquêtes, Enjeux territoriaux, Fonctionnement des collectivités, études hydrauliques, Hydrologie, géologie, Pollutions des sols

Projet : Interlocuteur technique, relation clients, animation de réunions, Gestion de projet, Réalisation d'études, Rigueur Scientifique, formateurs

Rôle au sein d'Elvia Group

2021 Chargé d'études Risques et Environnement Julien a rejoint la société Elvia Group dans l'optique de nous accompagner sur les études techniques et réglementaires ayant attrait aux problématiques environnementales, hydrauliques, urbanistiques et de gestion des risques

Etudes de sûreté technologique pour le compte de PAPREC et ATLANTIC SAS, Dossier LOI SUR L'EAU pour le compte de la mairie de CLICHY, Accompagnement au Projet de Territoire et valorisation des friches urbaines

A travers une expertise pluridisciplinaire, Julien est en mesure d'accompagner nos clients avec rigueur, bonne humeur et dynamisme.

Expériences

CMAR BFC : Chargé d'études territoriales, 2020 Dijon

- Elaborer une vision stratégique de l'artisanat à l'échelle d'une région
- Comprendre les relations entre artisanat, territoires ruraux/urbains et acteurs
- Communiquer des préconisations basées sur des études transversales

Expert Solidaire : Chargé d'études Modélisation hydraulique, 2019 TOGO

- Améliorer le réseau d'eau potable à l'échelle d'une ville de 30 000 habitants
- Mener à bien un projet de modélisation par la collaboration d'acteurs
- Présenter et soutenir un rapport et les méthodes utilisées

SERD : Cartographe avr 2018, Dijon, stage

Formations et Qualifications

2020 **Université Lumière Lyon 2,** Master 2 en Gestion de l'Environnement

2018 **Université de Nantes,** License Science de la Terre et de l'Univers

1.5.7 THOMAS DE SOUSA

Chargé d'études Urbanisme

Compétences

Technique : Environnement, urbanisme, projets urbains, études d'impacts, développement durable, matériaux, Plans de déplacements urbains, agriculture urbaine

Projet : Interlocuteur technique, relation clients, animation de réunions, Gestion de projet, Formation et sensibilisation, Réalisation de plan de prévention

Rôle au sein d'Elvia Group

2022 Chargé d'études Environnement et Urbanisme Principales missions réalisées : Etudes d'impact, étude pollution de sols, Instruction autorisation droits des sols, Plans locaux d'urbanisme, PAVE. Thomas se distinguent par sa capacité d'analyse, de priorisation et de synthèse. Il a également la capacité de se poser « les bonnes questions »

Expériences

CHARGÉ D'ÉTUDE AMO – Ma-Géo – 6 mois

Réaliser une étude d'impacts (Etat initial ; Impacts potentiels ; Mesures ERC)

Etudier les possibilités d'emplois, et les propriétés écologiques des matériaux biosourcés dans l'aménagement (composition des routes) et la construction - Relevés de terrain

CHARGÉ D'ÉTUDE - CEREMA – 3 mois

Etudier les Plans de Déplacement Urbain, déterminer leur rôle dans la réduction des accidents en agglomération - Analyse méthodique et synthétisation

ASSISTANT LÉGISLATEUR – 2 mois

Lire et synthétiser le contenu de livres relatifs à l'écologie. Travail destiné à appuyer les activités de Madame Batho. Soutenir l'activité des collaborateurs, tâches diverses

Formations et Qualifications

2021 Master Aménagement & Urbanisme – IAUL Université de Lille

Parcours Environnement et ville durable ; Expertise environnementale dans la conception urbaine permit par l'intervention de nombreux professionnels – Réalisations collaboratives et individuelles de workshop et de projets urbains - labellisation de projets (BREEAM, HQE) - mise en situation face à des élus.

2018 Master Risques & Environnement – Sorbonne Paris I

Intégrer les impacts environnementaux dans les calculs économiques - Etudier les enjeux écologiques contemporains

2 CADRAGE TECHNICO-ORGANISATIONNELLE

2.1 DEMANDE CLIENT

La maire de Roquefort la Bédoule, par l'intermédiaire de Monsieur Moussay, nous a fait part de son projet d'externalisation de l'instruction droit des sols, dont le retour d'expérience sur les deux dernières années est le suivant :

- En 2020, elle concernait : 43 Permis de construire, 1 permis d'aménager, 105 Déclarations Préalables, 22 certificats d'urbanisme & 1 ERP.
- En 2021, elle concernait : 40 Permis de construire, 0 permis d'aménager, 85 Déclarations Préalables, 29 Certificats d'urbanisme & 4ERP

Notre proposition vise à accompagner la collectivité au dossier instruit. Concrètement cela pourrait concerné le nombre de dossiers suivants :

- 41 Permis de construire
- 1 Permis d'aménagement
- 95 Déclaration Préalable
- 25 Certificats d'urbanisme
- 3 ERP

La description de la démarche pour la réalisation de ces différentes missions est décrite dans notre manuel qualité. Les procédures sont extraites ici dons notre offre technico-commerciale (voir ci-après).

2.2 CONTEXTE REGLEMENTAIRE

L'instruction des autorisations d'urbanisme est une phase d'études techniques qui vise à vérifier la conformité des projets d'urbanisme avec la réglementation en vigueur sur le territoire et à proposer des décisions à l'autorité compétente. L'article 134 de la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) a réduit les conditions dans lesquelles l'Etat mettait gratuitement ses services d'instruction à disposition des communes. Ce changement oblige les communes concernées à choisir une nouvelle organisation locale.

2.3 ILLUSTRATION DE LEXTERNALISATION DE L'INSTRUCTION DROIT DES SOLS

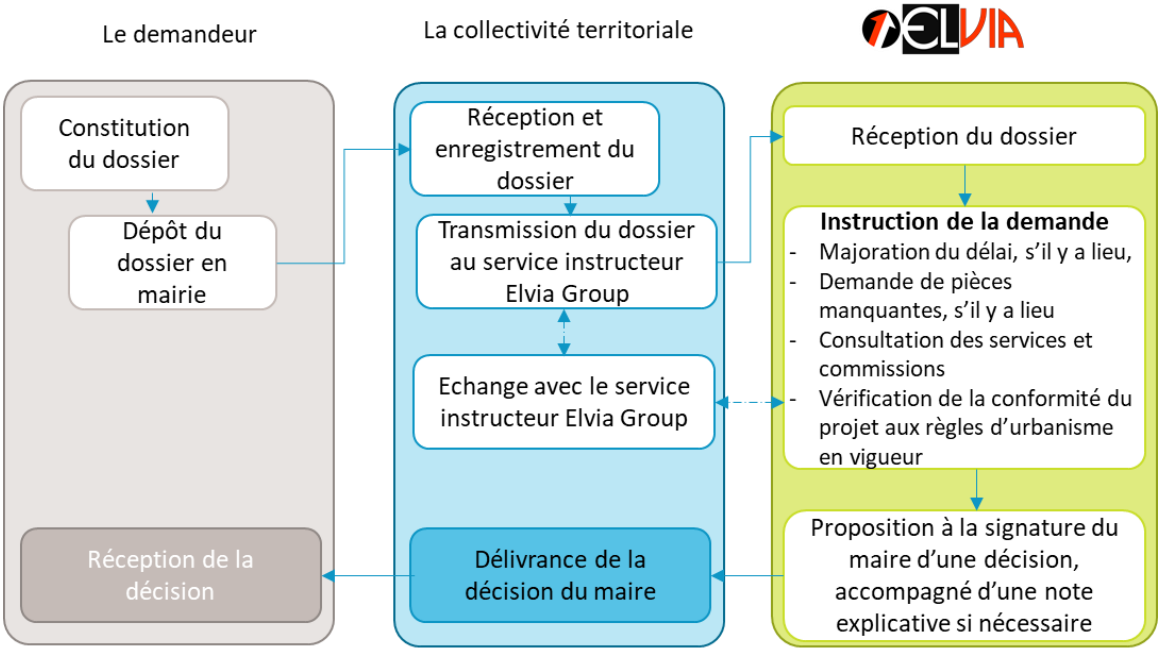

2.4 DEMARCHE GENERALE

Bien que n'intervenant que dans le cadre d'une demande d'AMO ADS, consciente des enjeux de rationalisation de l'action publique pour les collectivités territoriales, l'équipe projet d'ELVIA Group **conçoit la démarche comme une opportunité pour les élus de travailler collectivement à plusieurs échelles** (enjeux supra-communaux, spécificités communales) **et de coordonner la mise en application localement de leur vision stratégique et prospective de leur territoire**.

Les formats, l'animation et l'articulation des différentes réunions rythmant cette externalisation sont **pensés pour structurer et valoriser la réflexion collaborative des élus**. Le bureau d'études se tiendra à disposition des élus pour échanger plus en détails sur les procédures en cours et apporter nos conseils à bon escient.

2.5 METHODE DE TRAVAIL ET POSITIONNEMENT D'ELVIA GROUP

Elvia Group fait en sorte que les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage que nous menons soient réalisées afin de réponde aux contraintes financières, techniques et réglementaires d'une part et aux objectifs de performance et organisationnels de la collectivité territoriale qui fait appel à nos services.

Pour pouvoir maîtriser ces exigences, nous avons décidé d'intégrer l'ensemble des intervenants (futurs et actuels) à des réunions mensuelles, clés pour la réussite de notre mission et permettant une amélioration continue de notre prestation. **Ici, l'expertise technique, la maîtrise des délais et la bonne interactivité entre la collectivité et le service instructeur d'Elvia Group sont les 3 points de maîtrise que nous avons identifiés.**

Aussi, une fois par mois, nous organiserons avec vous, une réunion dont l'objectif sera l'amélioration continue de la prestation, le retour sur les actions menées. L'idée est de présenter un regard sur les points de vigilance éventuel (vis-à-vis des projets à instruire et sur notre modus operandi) pour poursuivre notre mission en intégrant différentes actions qui nous vous proposons.

L'objectif est donc double :

1. vous êtes partie prenante pour éventuellement réorienter ou approfondir certains points de notre AMO
2. Vous être en maîtrise du dossier en amont et vous pourrez appuyer les choix effectuer en connaissance de tous les éléments et réflexions ayant permis son élaboration (et notamment les raisons de l'élimination de certains scenarii)

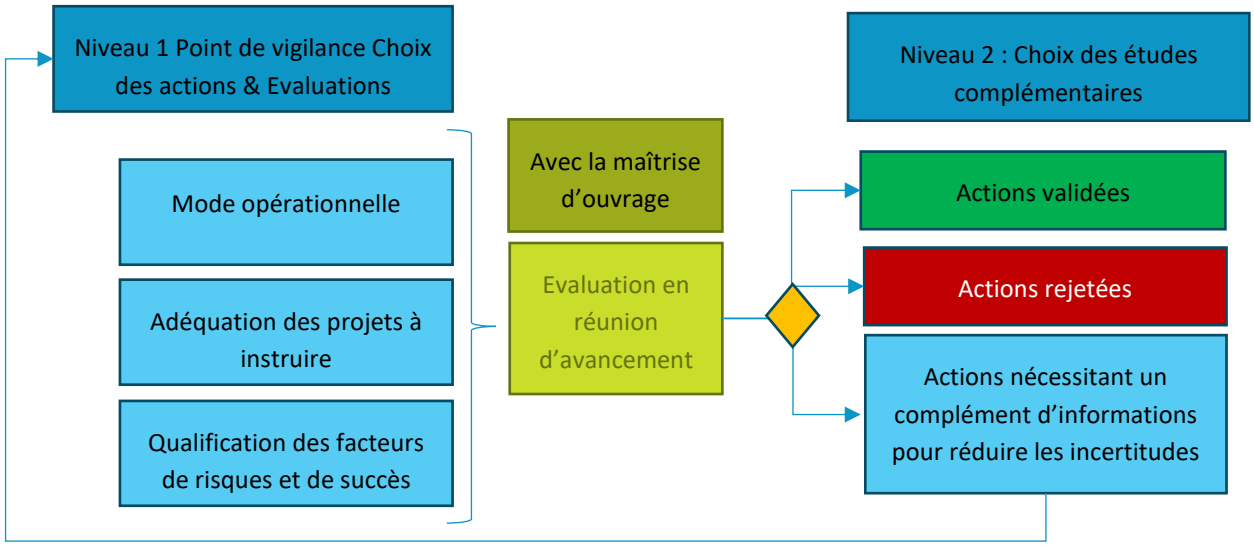

2.6 MODALITES D'ECHANGES AVEC LA MAITRISE D'OUVRAGE & ADMINISTRES

Les modalités d'échanges que nous prévoyons ici sont issues de notre retour d'expérience dans l'optique de la bonne réussite de la prestation et notamment de la maîtrise des données d'entrée et de l'avancement des études afin d'identifier au plus tôt les éventuels points de blocage inhérent à chaque prestation de ce genre.

Aussi, pour nous permettre d'échanger et d'avancer ensemble sereinement, nous proposons ces modalités d'échanges décrites dans les points suivants.

Nous rappellerons lors de la réunion de lancement du marché les modalités envisagées, que nous adapterons en fonction de vos disponibilités et de vos attentes.

2.6.1 SUIVI DES DONNEES D'INSTRUCTION ET INFORMATIONS

La bonne maîtrise de transfert des données d'instruction (délais, qualité, poids) est souvent un des points clefs de la bonne réussite du projet, l'absence ou le retard de leurs livraisons peuvent avoir un impact sur le déroulement de l'instruction, l'identification des points de vigilance et la rédaction de l'acte.

Aussi, nous souhaitons mettre en place une procédure qui favorise les envois de manière dématérialisés, ce qui comprend **des SCANS et des photographies** (de plans par exemple). L'objectif est de ne pas perdre en qualité pour pouvoir lancer la procédure.

- ☐ En cas de difficultés de lecture des documents, nous demanderons au client un renvoi avec une nouvelle méthode de collecte des informations. Le cas échéant, l'envoi de documents au format d'origine et/ou une reprise des informations initialement transmises.
- ☐ En cas de pièces manquantes, nous reviendrons vers la collectivité territoriale ; 2 possibilités :
  - soit le pétitionnaire n'a pas fourni l'ensemble des pièces,
  - soit le transfert des pièces n'a pas été complet.

Dans les 2 cas, nous transmettrons à la maîtrise d'ouvrage les informations manquantes/non lisibles dans **une fiche de suivi des données d'entrée, renseignées par dossier** qui reprendra l'ensemble des informations requises et celles en notre possession.

2.6.2 REUNIONS D'AVANCEMENT HEBDOMADAIRES

Tout au long de la prestation une réunion d'avancement hebdomadaire sera réalisée avec le client pour justifier de l'avancement des études. Il sera également rappelé les informations en attente et les prochaines dates clefs de la prestation.

Le cas échéant, si le besoin s'en fait ressentir, une réunion téléphonique (ou en visioconférence) sera demandée par vos soins ou par nos soins, pour faire un point d'avancement ponctuel et factuel sur nos études, les données d'entrées ainsi que sur les hypothèses à prendre en cas d'absence de données.

2.6.3 DEMI JOURNEES DE PERMANENCE

Elvia Group propose une demi-journée de permanence téléphonique 2 fois par mois pour accompagner les administrés dans la préparation de leur projet en terme de faisabilité. Le mode opératoire sur ces permanences sera le suivant :

- Fixation du calendrier partagé avec délai de prise de RDV (1 semaine minimum entre la demande et la fixation du RDV)
- Echanges téléphoniques avec référence cadastrale de la parcelle et projet à réaliser et/ou Question précise en terme d'interprétation des textes en lien avec un projet (ex : calcul d'un mur de soutènement, hauteur de construction avec mitoyenneté etc….)

2.7 DEMARCHE QUALITE ELVIA GROUP

2.7.1 MAITRISE DES LIVRABLES

Maîtrise de la production

Le système documentaire mis en place sur la prestation permet d'en assurer la maîtrise et d'en apporter la preuve.

- Les Modes opératoires, Spécifications techniques et Instructions techniques applicables à l'affaire, permettent de définir les différentes opérations de réalisation et de contrôle/ vérification ; Qui fait quoi, comment et avec quels matériels.
- Les imprimés types applicables à l'affaire permettent de tracer les différentes opérations menées ainsi que les résultats obtenus.

Tous les documents créés sont identifiés et tracés dans une base de données selon notre processus qualité interne.

Documents fournis par le client

Au travers du cahier des charges techniques, le client s'engage à fournir l'ensemble des documents jugés nécessaire à la prestation.

2.7.2 VERIFICATION ET VALIDATION DES DOCUMENTS FOURNIS AU CLIENT

Tous les documents qui seront transmis au client feront l'objet d'un processus de vérification et de validation dans le but d'assurer le niveau de qualité requis. La description du processus est détaillée dans la procédure générale du système de Management d'Elvia Group *« Identification et maîtrise Documentaire »* référencée PRO-002-A. au paragraphe 2.8.

L'organisation est la suivante :

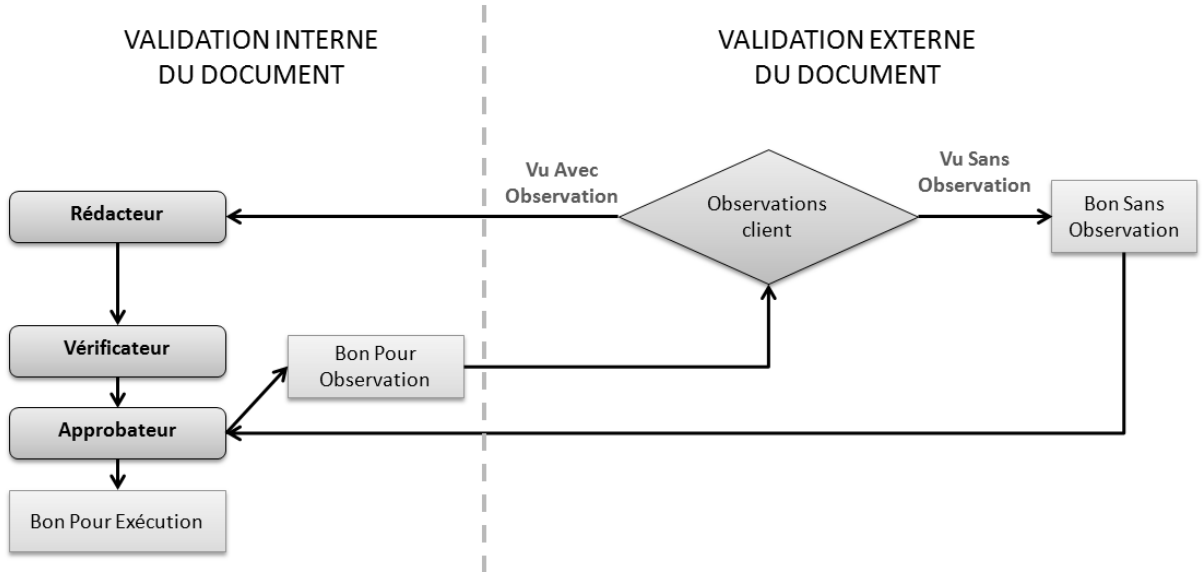

Vérifications et approbations internes

Le vérificateur de l'ensemble des pièces du marché est William BOURGEOIS. Il est garant de la conformité technique, réglementaire et juridique des livrables présentés.

L'approbateur de l'ensemble des pièces du marché est Catherine TARAMINI. Elle est garante de l'accès rapide aux informations et de la qualité du fonds technique ainsi que de sa mise en forme.

Cette « double vérification » confère à la maîtrise d'ouvrage la garantie de livrable de qualité.

2.7.3 ORGANISATION DOCUMENTAIRE SUR LA PRESTATION

Le système documentaire de l'affaire est construit comme suit :

Manuel de management

- Procédures,
- Imprimés types,
- Veilles réglementaires et techniques,

} LDA /S4/001

Plan de management qualité

- Procédures,
- Spécifications techniques,
- Modes opératoires,
- Imprimés-types,
- ….

} LDA AFFAIRE ADS Roquefort la Bédoule

LDA : Liste des documents applicables

Tous les documents rédigés par Harmonia applicables à l'affaire sont établis, vérifiés, approuvés, identifiés, modifiés et diffusés comme défini dans la procédure qualité Elvia Ingénierie *« Identification et maîtrise des documents »,* référencée PRO-002-A, sous la responsabilité de l'ingénieur d'étude.

La LDA de l'affaire mentionne le titre, la référence, la révision et la localisation de la totalité des documents applicables à l'affaire. Elle est mise à jour en fonction des évolutions de documents applicables, par le Chef de Projet. L'ensemble des Enregistrements Relatifs à la Qualité (ERQ) est collecté et conservé, selon la procédure qualité *« Traitement documentaire et archivage »,* référencée PRO-004-A.

3 NOTE TECHNIQUE ET METHODOLOGIQUE

3.1 CADRAGE OPERATIONNEL

Pour établir notre cadrage opérationnel, nous avons proposé les équivalences suivantes :

- 1 permis de construire équivaut à 1 équivalent PC
- 1 certificat d'urbanisme équivaut à 0,4 équivalent PC
- 1 Déclaration Préalable équivaut à 0.7 équivalent PC
- 1 permis d'aménagement équivaut à 1,2 équivalent PC
- 1 permis de démolition équivaut à 0.8 équivalent PC
- 1 PA/ PD équivaut à 1 équivalent PC
- 1 ERP équivait à 1 PC

Notre proposition vise annuellement :

- 41 Permis de construire — 41 eq PC
- 1 Permis d'aménagement — 1 eq PC
- 95 Déclaration Préalable — 66.5 eq PC
- 25 Certificats d'urbanisme — 10 eq PC
- 3 ERP — 3 eq PC

Soit un total annuel de :	121,5 eq PC/an
D'où :	10,125 eqPC/mois arrondi à **10 eqPC/ mois**

Notons que les dossiers seront facturés au réel, eu égard aux dossiers réellement instruits.

3.2 ATTRIBUTIONS D'ELVIA GROUP

ELVIA GROUP assure l'instruction réglementaire de la demande, depuis sa transmission par la collectivité territoriale jusqu'à la préparation et l'envoi du projet de décision.

Dans ce cadre, elle assure les tâches décrites ci-après détaillées au sein des phases suivantes :

- La phase d'instruction,
- La phase de décision et de suivi

3.2.1 PHASE D'INSTRUCTION

Au cours de la phase d'instruction Elvia Group réalise les tâches suivantes :

- ELVIA GROUP vérifie le caractère complet du dossier reçu.
- ELVIA GROUP détermine le délai d'instruction au vu des consultations obligatoires éventuelles.

- ELVIA GROUP procède à l'examen technique du dossier visant notamment à vérifier le respect des règles d'urbanisme applicables au terrain considéré.
- ELVIA GROUP procède aux consultations et transmet un exemplaire de la demande aux services suivants :
    - Au service gestionnaire du réseau de distribution électrique lorsque la nature du projet le justifie
    - Dans les cas prévus aux articles R.423-10 à R.423-12 du code de l'urbanisme (Abords des Monuments Historiques, Site Patrimonial Remarquable…), à l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP), à l'architecte des bâtiments de France et/ou au Préfet.
- ELVIA GROUP agit sous l'autorité de la communauté de communes et du maire de de commune visée, des services techniques et en concertation avec eux sur les suites à donner aux avis recueillis. Ainsi, elle les informe de tout élément de nature à entraîner un refus d'autorisation ou une opposition à la déclaration.
- ELVIA GROUP procède à la notification au pétitionnaire, en tant que de besoin, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou, lorsque la demande précise que le demandeur accepte de recevoir à une adresse électronique les réponses de l'autorité compétente, les notifications peuvent lui être adressées par courrier électronique. Elle pourra comprendre la liste des pièces manquantes ou la majoration et/ou la prolongation du délai d'instruction, avant la fin du 1er mois.
- ELVIA GROUP transmet immédiatement au Président de la Communauté de Communes et au Maire une copie de ces notifications, de préférence par voie électronique, accompagnée si besoin d'une note explicative.
- ELVIA GROUP reçoit les pièces complémentaires ou modificatives déposées par le pétitionnaire.

3.2.2 PHASE DE DECISION ET DE SUIVI DU DOSSIER

Au cours de la phase de décision et de suivi du dossier :

- ELVIA GROUP procède à la rédaction du projet d'arrêté formalisant la décision, tenant compte de l'avis du Président de la communauté de communes et du maire et éventuellement des autres avis recueillis.
- Pour les déclarations préalables, un arrêté sera proposé uniquement dans les cas d'opposition et de non opposition, assorties de prescriptions particulières ou d'indications de taxes et participations.
- ELVIA GROUP transmet le projet de décision à la Ville, accompagnée, si besoin, d'une note explicative. Pour les permis, cet envoi s'effectue si possible dans le mois qui précède la fin du délai d'instruction, sinon au plus tard dix jours avant la fin dudit délai.

3.3 PROCEDURE QUALITE ELVIA GROUP

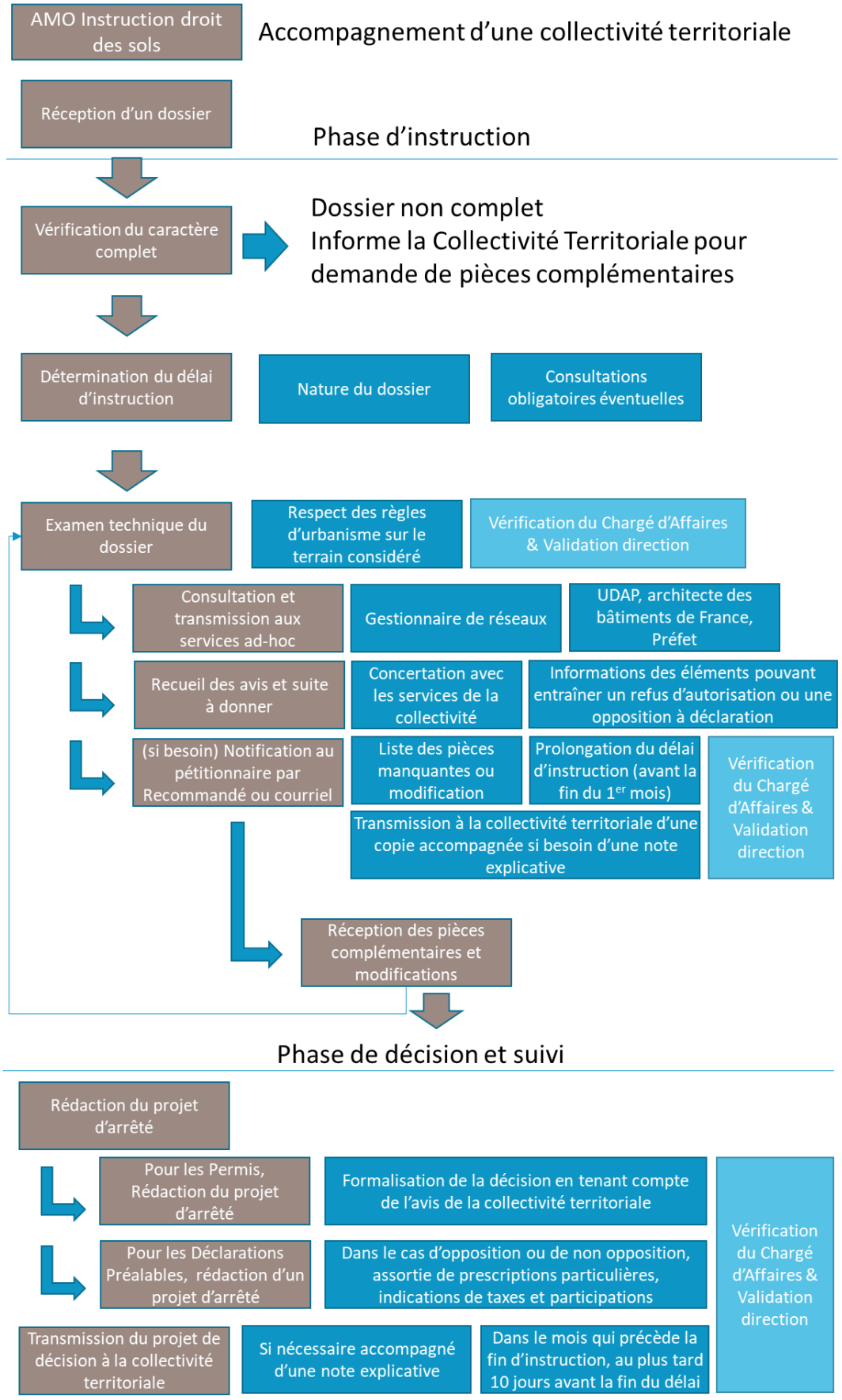

4 PROPOSITION DE SERVICES

4.1 RECEPTION DE LA PRESTATION

La prestation réalisée sera remise à :

Jerome MOUSSAY

Jerome.moussay@roquefort-labedoule.fr

Mairie de Roquefort la Bédoule

6 Pl. de la Libération,

13830 Roquefort-la-Bédoule

4.2 NOTIFICATION DU MARCHE

La date de notification du marché sera celle portée sur l'Accusé de Réception de l'encadré ci-après.

4.3 CAUTION – GARANTIE

Aucune caution bancaire ni garantie n'est applicable au marché.

4.4 ASSURANCE

Le titulaire est en possession d'une assurance Responsabilité civile.

4.5 TERME DE PAIEMENT

ELVIA Group souhaite mettre en place l'échéancier des paiements suivant : solde à l'issue de chaque phase.

4.6 DELAIS DE PAIEMENT

Le paiement des factures à ELVIA Group sera effectué à réception de facture.

RIB ELVIA GROUP	
Titulaire du compte	ELVIA Group, 27 rue de la Gare, 94230 Cachan
Domiciliation	BPRIVES MONTSOURIS
BIC	CCBPFRPPMTG
RIB	Code Etablissement : 10207 Code Guichet : 00108
	N° de compte : 21217346811 Clé Rib : 69
IBAN	FR76 1020 7001 0821 2173 4681 169

4.7 BASE DU CONTRAT

Le contrat est proposé sur une durée de 12 mois, renouvelable 1 fois, sauf dénonciation 3 mois avant le terme de la première période.

La première période s'étalant du 1er septembre 2022 au 1er septembre 2023.

4.8 PROPOSITIONS COMMERCIALES

Proposition aux dossiers instruits finalisés avec 2 prestations forfaitaires mensuelles

Nous vous proposons les prestations suivantes :

- Echange avec la ville hebdomadaire : **210 € HT/mois**
- 2 demi-Journées de permanence mensuelles : **420 € HT/mois**
- Instruction d'un Permis de construire : **265 € HT/ dossier**
- Instruction d'un Permis d'aménager : **320 € HT/dossier**
- Instruction d'une déclaration préalable : **190 € HT/dossier**
- Instruction certificat d'urbanisme : **105 € HT/ dossier**
- Instruction des ERP : **265 € HT/dossier**

4.9 VALIDATION DE LA PROPOSTION FORFAITAIRE

La signature de ce canevas vaut validation de la proposition technico-commerciale réalisée par ELVIA Group pour vous accompagner sur la mission de programmation.

Validation du devis :

Ecrire en manuscrit « bon pour accord », signer, dater et tamponner. Nous retourner le document complet.

◯ *Tranche Ferme sur une durée de 1 an, renouvelable 1 fois*

MAIRIE de ROQUEFORT-La BÉDOULE * 13 Bouches-du-R. *

LeMaire,

Marc DEL GRAZIA

AR-Préfecture de Marseille	Acte certifié éxécutoire
013-211300850-20220708-8-DE	Réception par le Préfet : 08-07-2022 Publication le : 08-07-2022